



DEUX CENT QUINZIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Jeudi 15 février 2024
Vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères : A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, E. Grunerud, M. Lorek, M. Lovenuk, V. Mauro, M. Oakes, J.-P. Pelletier, M. Perreault

Élèves conseillères : L. Penna, C. Pye

Administration : R. Brunelle Crupi, A. Debryne, M. Ebert, M. Lalande, M. Major-Levesque, M.-F. Tousignant, G. Beauce

Invitée : S. Ouellette, direction adjointe de l'ÉSC de La Vérendrye

Absences : S. Payeur

1. APPEL DES MEMBRES

Résolution n°215-01 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consigne l'absence non autorisée de Conseillère Sylvie Payeur à la réunion du 14 février 2024.

Adoptée

Résolution n°215-02 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte la démission de conseiller Donald Pelletier à compter du 15 février 2024.

Adoptée

1.1 Reconnaissance du territoire

La présidence, Conseillère Gleeson, débute la réunion à 17 h 30 avec la reconnaissance du territoire et procède à l'appel des membres.

1.2 Prière d'ouverture

La direction de l'éducation, Mme Mireille Major-Levesque, récite la prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n°215-03 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Oakes

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 215^e réunion régulière, tenue le 15 février 2024, tel que modifié : ajout d'un sujet à huis clos (éclipse).

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1 Deux cent quatorzième réunion régulière du 21 décembre 2023

Résolution n°215-04 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 214^e réunion régulière tenue le 21 décembre 2023, tel que présenté.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapports de la présidente

7.1.1 CA de l'AFOCSC

La présidente mentionne que l'entente de principe a été conclue aujourd'hui mettant ainsi fin à la possibilité de grève. L'entente doit être ratifiée et les grandes lignes seront présentées par la direction exécutive du Service des ressources humaines à la prochaine réunion de conseil.

Le congrès de l'AFOCSC se tiendra du 23 au 25 mai à Toronto. Six conseillers scolaires représenteront le Conseil lors de cet événement.

Résolution n°215-05 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales délègue les conseillers scolaires suivants au congrès de l'AFOCSC du 23 au 25 mai 2024 à Toronto : Conseillère Oakes, Conseiller Deschatelets, Conseillère Mauro, Conseillère Grunerud, Conseillère Payeur et Conseillère Gleeson.

Adoptée

7.2 Rapports de l'élève conseillère

7.2.1 Rapport d'activités

Les élèves conseillères, Lola Penna et Charlotte Pye, présentent un rapport des activités qui se sont déroulées à l'école secondaire depuis la précédente réunion du Conseil.

Conseillère Grunerud soulève la question de la participation des jeunes au Conseil étudiant. Les élèves conseillères soulignent que les membres du Conseil étudiant sont souvent ceux qui s'engagent dans plusieurs activités tandis que Mme Major-Levesque mentionne que les élèves inscrits au programme PAJO participent à des voyages associés à ce programme. Conseillère Grunerud évoque le *Programme des pages* à Toronto, se demandant si les élèves en discutent. Mme Major-Levesque clarifie que c'est la personne responsable de l'orientation qui partage ce type d'informations.

7.3 Rapports de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport des sorties éducatives

Mme Major-Levesque présente le rapport des sorties éducatives approuvées par la direction de l'éducation depuis la dernière réunion du Conseil.

7.3.2 Présentation des écoles – École secondaire catholique de La Vérendrye

Mme Sarah Ouellette, direction adjointe de l'École secondaire catholique de La Vérendrye, aborde l'importance de l'apprentissage par l'expérience et des programmes spéciaux, soulignant que cette année a été particulièrement fructueuse dans ce domaine. L'école compte 26 placements en éducation coopérative, établissant un nouveau record. De plus, elle souligne que l'année en cours compte 12 placements PAJO. Enfin, elle mentionne 10 placements MHS, témoignant de l'engagement continu de l'école envers l'expérience pratique et spécialisée. Les conseillères Lovenuk et Perreault félicitent l'école pour son travail exceptionnel dans ce domaine, saluant les efforts déployés pour offrir des opportunités enrichissantes aux élèves.

7.3.3 Sommaire des effectifs scolaires

Mme Michelle Ebert, direction exécutive du Service des finances, présente le rapport sommaire des effectifs scolaires au 31 décembre 2023 et mentionne 2 ajouts depuis le 31 octobre dernier.

7.3.4 Planification stratégique

Mme Major-Levesque offre un aperçu détaillé des différentes étapes impliquées dans l'élaboration de la prochaine planification stratégique, mettant en avant l'importance de la contribution des conseillers scolaires à ce processus. La présidente encourage les conseillers à soumettre leurs réponses aux questions partagées dans la trousse. Une session de travail dédiée à la planification stratégique sera organisée lors de la prochaine réunion du Conseil.

8. RAPPORTS DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)

Conseillère Desbiens présente les rapports des réunions du CCED qui ont eu lieu les 15 janvier et 5 février 2024.

Résolution n°215-06 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Oakes

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive les rapports du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tels que présentés.

Adoptée

8.2 Comité des politiques

Néant.

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de participation des parents (CPP)

Néant.

8.7 Comité de démarchage politique

Néant.

8.8 Comité des finances

Néant.

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 Calendriers scolaires

Mme Major-Levesque présente les calendriers scolaires provisoires pour l'année scolaire 2024-2025. Elle mentionne un changement de date d'une journée pédagogique pour le calendrier de l'est afin d'assurer une journée commune pour toutes les écoles et offrir la possibilité d'une journée régionale pour les employés.

Résolution n°215-07 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les calendriers scolaires modifiés pour les régions de l'est et de l'ouest pour l'année scolaire 2024-2025, tels que modifiés : pour calendrier de l'est - changer la journée pédagogique du 4 octobre et la placer au 27 septembre.

Adoptée

Résolution n°215-08 proposée par Conseillère Mauro, appuyée de Conseillère Oakes

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les calendriers scolaires pour la région de Thunder Bay pour l'année scolaire 2024-2025, tels que présentés.

Adoptée

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 Revue de presse

Une discussion concernant les changements apportés au transport scolaire suscite diverses préoccupations parmi les membres du Conseil. Conseillère Grunerud souligne les nombreuses inquiétudes exprimées par les parents concernant les modifications des distances pour les arrêts d'autobus. Elle mentionne notamment les préoccupations quant à la possibilité pour les frères et sœurs de voyager ensemble dans le même autobus, ainsi que l'inadaptation de ces changements pour les régions du nord. Mme Major-Levesque souligne que la nouvelle formule de financement du Ministère est très restrictive et ne laisse que peu de marge de manœuvre. Elle ajoute que les conseils scolaires du nord ont rédigé une lettre explicative pour mettre en lumière les différentes réalités de leur région, et qu'une discussion plus approfondie à ce sujet aurait lieu à huis clos.

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°215-09 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Perreault

QUE *Conseillère Payeur assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :*

*Rapport de la présidence
Administration
Finances et immobilisations
Ressources humaines
Questions des membres*

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n°215-CP05 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE *l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.*

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°215-CP01 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport des recommandations du comité d'admission, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°215-CP02 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel n° RH 2023-24 : 11, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°215-CP03 proposée par Conseillère Oakes, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les recommandations*

portant sur la dotation du personnel enseignant pour l'année scolaire 2024-2025 telles que présentées dans le rapport n° RH 2023-24 : 12

Adoptée

Résolution n°215-CP04 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Lorek

QUE *le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité des ressources humaines et des négociations, tel que présenté.*

Adoptée

Résolution n°215-10 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Oakes

QUE *le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.*

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS

Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

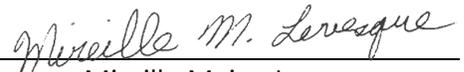
Résolution n°215-11 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE *la séance de la 215^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 15 février 2024, soit levée à 19 h 37.*

Adoptée



Claudette Gleeson
Présidence



Mireille Major-Levesque
Direction de l'éducation

/gb